



24 Rue Saint Jean du Perot
17000 LA ROCHELLE

Le 28/03/2009
J. FOUQUART
R. BEL

ETUDE PORTANT SUR LA SIGNALÉTIQUE D'UN TRAJET CYCLABLE

A la demande de :

M. MANDROUX Adjoint au maire de LA ROCHELLE

Objet :

**Définir les différents panneaux jalonnant le parcours.
Favoriser et sécuriser l'écoulement cyclable quotidien et estival.
Promesse de mise en place avant l'été 2009 pour expérimentation sur site.**

Site :

Entre l'Office de Tourisme et la plage des Minimes (Aller et Retour)

Trajet :

**Appelé « Trajet N°1 »
Ce trajet pourrait être le premier d'une dizaine partant de l'Office de tourisme et rayonnant vers des sites d'intérêt locaux, et/ou touristiques.**

SIGNALÉTIQUE DU TRAJET N°1 : OFFICE DU TOURISME – PLAGE DES MINIMES

Panneau N°1 : (ALLER)

- Situation : Au départ, quai Georges Simenon, juste à gauche de la porte de l'office du tourisme

- Support : existant



Notre Proposition : Ajouter



SIGNALÉTIQUE DU TRAJET N°1 : OFFICE DU TOURISME – PLAGE DES MINIMES

Panneau N°2 : (ALLER)

- Situation : Au bout du quai Georges Siméon et à l'entrée du pont basculant
- Support : existant



Notre Proposition : Ajouter



SIGNALÉTIQUE DU TRAJET N°1 : OFFICE DU TOURISME – PLAGE DES MINIMES

Panneau N°3 : (ALLER)

- Situation : Au sortir du pont basculant, côté Ville en Bois (Océan à droite, Bassin à gauche)
- Support : existant



Notre Proposition : Ajouter



SIGNALETIQUE DU TRAJET N°1 : OFFICE DU TOURISME – PLAGE DES MINIMES

Panneau N°4 : (ALLER)

- Situation : Au début de l'avenue Michel Crepeau (au carrefour)
- Support : existant



Notre Proposition : Ajouter



SIGNALÉTIQUE DU TRAJET N°1 : OFFICE DU TOURISME – PLAGE DES MINIMES

Panneau N°5 : (ALLER)

- Situation : Au début l'allée des Tamaris (direction station météo)
- Support : existant Panneau : existant



Notre Proposition :

Ajouter le 1 dans un cercle (N° du trajet) derrière l'indication « Plage »

SIGNALÉTIQUE DU TRAJET N°1 : OFFICE DU TOURISME – PLAGE DES MINIMES

Panneau N°6 : (ALLER)

- Situation : Au bout de l'Allée des Tamaris (près de la station météo) en arrivant à la digue
- Support : existant



Notre Proposition : Ajouter



SIGNALETIQUE DU TRAJET N°1 : OFFICE DU TOURISME – PLAGE DES MINIMES

Panneau N°7 : (ALLER)

- Situation : Le long de la digue entre la station météo et le port des Minimes
- Support : existant (lampadaire)



Notre Proposition : Ajouter



SSIGNALÉTIQUE DU TRAJET N°1 : OFFICE DU TOURISME – PLAGE DES MINIMES

Panneau N°8 : (ALLER)

- Situation : Dans le passage réservé aux vélos, juste après la zone des engins de mise à l'eau des bateaux.

- Support : existant (sur la barrière de chicane de droite)



Notre Proposition : Ajouter



SIGNALÉTIQUE DU TRAJET N°1 : OFFICE DU TOURISME – PLAGE DES MINIMES

Panneau N°9 : (ALLER)

- Situation : Au carrefour du Quai Marcillac et de l'avenue des minimes (Sur le côté de l'Auberge de jeunesse)

- Support : existant



Notre Proposition : Ajouter



SIGNALETIQUE DU TRAJET N°1 : OFFICE DU TOURISME – PLAGE DES MINIMES

Panneau N°10 : (ALLER)

- Situation : Au carrefour de l'Avenue des Minimes et de l'Allée de Missaine (coin sud-est du bassin Marillac)

- Support : existant ; Sur réverbère



Notre Proposition : Ajouter



SIGNALETIQUE DU TRAJET N°1 : OFFICE DU TOURISME – PLAGE DES MINIMES

Panneau N°11 : (ALLER)

- Situation : Au carrefour de l'Allée du Bout Dehors et l'Avenue de la Capitainerie
- Support : inexistant à créer ; le support présent est déjà très surchargé



Notre Proposition : Implanter le panneau et peindre au sol **un passage vélo en damier vert**



SIGNALETIQUE DU TRAJET N°1 : OFFICE DU TOURISME – PLAGE DES MINIMES

Panneau N°12 : (ALLER)

- Situation : Panneau d'arrivée à la plage des Minimes ; après la traversée de l'Avenue du Lazaret et départ de l'Allée Stella Maris

- Support : existant ; sur réverbère.



Notre Proposition : Ajouter



SIGNALÉTIQUE DU TRAJET N°1 : OFFICE DU TOURISME – PLAGE DES MINIMES

Panneau N°13: (RETOUR)

- Situation : Contre-allée de l’Avenue du Lazaret vers centre ville
- Support : Existant



Notre Proposition : Ajouter



SIGNALETIQUE DU TRAJET N°1 : OFFICE DU TOURISME – PLAGE DES MINIMES

Panneau N°14: (RETOUR)

- Situation : Au carrefour du Quai Marcillac et de l'avenue des minimes (Sur le côté de l'Auberge de jeunesse)

- Support : existant (utilisé à l'aller au panneau 9)



Notre Proposition : Ajouter



SIGNALETIQUE DU TRAJET N°1 : OFFICE DU TOURISME – PLAGES DES MINIMES

Panneau N°15: (RETOUR)

- Situation : Allée des Tamaris vers centre ville
- Support : Existant, Panneau existant



Notre Proposition :

- Le panneau est existant
- Tailler la branche qui le masque en grande partie.

SIGNALETIQUE DU TRAJET N°1 : OFFICE DU TOURISME – PLAGES DES MINIMES

Peinture au sol N°16: (RETOUR)

-Situation : Allée des Tamaris au carrefour avec l'Avenue M. Crépeau



Notre Proposition :

Ce passage est particulièrement dangereux et il est impératif de peindre au sol un damier vert signalant le passage d'une piste cyclable.

En amont, côté Les Minimes implanter un panneau signalant une traversée de piste cyclable pour les automobilistes.

SIGNALETIQUE DU TRAJET N°1 : OFFICE DU TOURISME – PLAGES DES MINIMES

Panneau N°16 bis: (RETOUR)

- Situation : Allée des Tamaris au carrefour avec l'Avenue M. Crépeau (idem page précédente)

- Support : Existant



Notre proposition : Ajouter



SIGNALÉTIQUE DU TRAJET N°1 : OFFICE DU TOURISME – PLAGE DES MINIMES

Panneau N°17: (RETOUR)

- Situation : Avenue M. Crépeau (face à la médiathèque)
- Support : Existant



Notre proposition : Ajouter



SIGNALÉTIQUE DU TRAJET N°1 : OFFICE DU TOURISME – PLAGE DES MINIMES

Panneau N°18: (RETOUR)

- Situation : Rue Senac de Meilhan, entrée de la passerelle.
- Support : Existant



Notre proposition : Ajouter



SIGNALETIQUE DU TRAJET N°1 : OFFICE DU TOURISME – PLAGE DES MINIMES

Panneau N°19: (RETOUR)

- Situation : Quai Louis Prunier, à la sortie de la passerelle
- Support : Existant



Notre proposition : Ajouter



SIGNALÉTIQUE DU TRAJET N°1 : OFFICE DU TOURISME – PLAGE DES MINIMES

Panneau N°20: (RETOUR)

- Situation : Quai d'honneur
- Support : Existant mais provisoire pour cause de chantier du parking



Notre proposition : Ajouter





24 Rue Saint Jean du Perot
17000 LA ROCHELLE

Le 28/03/2009
J. FOUQUART
R. BEL

BILAN DE L'ETUDE

Le trajet :

**Accessible à tout le monde, aucun dénivelé, petite distance.
Emprunte principalement bandes et pistes cyclables existantes.
Parfois en site propre et le long de la mer, parfois en site partagé, il est d'un intérêt touristique indéniable.**

Les panneaux :

**Création de 17 panneaux à fixer sur des supports existants
Création d'1 panneau et implantation d'1 support
Utilisation de 2 panneaux existants**

Marquage au sol :

**Création de 2 damiers verts
- l'un pour lisibilité du trajet
- l'autre pour raison de sécurité (traversée de l'Avenue M. Crepeau)**